



Union Régionale Lorraine
Tour de l'Horloge - Place du Général de Gaulle - 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992
e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

Union Régionale Lille
25, bd JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

Suivi de l'ACCORD FORMATION

Bulletin n°38 – décembre 2011

Compte rendu de réunion Comité de suivi accord formation FRET - 8 décembre 2011

- M. Pierre François BAUDEN, Président de séance.
- Mlle Julie PICHON, chargée de mission « accord formation ».
- Les représentants des organisations syndicales signataires de l'accord

En préambule, la direction remet aux membres divers documents présentant des indicateurs de résultats de suivi de l'accord formation. Pierre François BAUDEN, président de séance, nous indique que le taux de réalisation des EIF (Entretien Individuel de Formation) à fin octobre est de 45% réalisés mais que « 2012 sera l'année des EIF à FRET ».

Pour l'UNSA-Cheminots ce taux est loin d'être satisfaisant. Il avait été acté lors des dernières réunions que des actions devaient être engagées. L'effet action / réaction escompté à fait « pschitt » !

2012 serait donc l'année des EIF pour l'ensemble des DF (Direction Fret). Pour se faire, de grandes pistes de réflexions et d'actions sont envisagées.

- 1) **Une campagne d'info** sur l'utilité des EIF avec une déclinaison dans chaque DF
- 2) **Une grande action de Communication** coordonnée et pilotée par FRET au niveau National.
- 3) **La confection d'un catalogue formation** Fret plus explicite reprenant les formations existantes servant d'aide aux managers et réalisé en partenariat avec un cabinet de formation.
- 4) **Une Réflexion à l'étude sur la manière d'intégrer dans l'EIA des managers** le taux de réalisation des EIF. Le RH 00682 (L'entretien Individuel de formation EIF- l'expression des besoins de formation en établissement) reprend les principales dispositions en matière d'EIF.
- 5) **La mise en place d'une plateforme intranet** « questions/réponses », à l'intention des managers, sur les EIF via un système d'échanges rapides par courriel (expérimentation mise en place depuis octobre à la DF AUTOCHEM).
- 6) **Un regard sur l'existant** et les actions dans les autres Branches et Domaines afin de s'appuyer sur les bonnes idées.
- 7) **Un challenge 2012** sur les EIF avec des remises de prix pour les établissements réalisant le plus d'EIF. *Sur ce dernier point l'UNSA-Cheminots reste dubitative quant à la plus-value d'une telle*

compétition. Assisterons-nous bientôt à la remise de bons points, d'images au bout de dix et de billets d'honneur lorsque l'on est excellent? L'UNSA-cheminots rappelle que l'EIF est **moment clé d'échange entre l'agent et le hiérarchique** conformément au texte en vigueur. L'EIF est **annuel et systématique**.

Il fait l'objet d'un support formalisé au niveau de l'entreprise, c'est un **véritable document contractuel** et probant entre l'agent et l'entreprise. L'EIF offre également la possibilité à chaque agent de faire le point sur son projet professionnel et d'être acteur de sa formation.

Nous rappellerons aussi les obligations de l'employeur en matière d'information et de formation des travailleurs et ce, conformément aux textes législatifs et notamment dans le cadre des principes généraux de prévention.

Les faits marquants des indicateurs qui nous ont été remis, l'objectif pour 2012 est de faire baisser le nombre d'agents n'ayant pas bénéficié de formation au cours des trois dernières années. Sur les 1289 agents concernés, des agents en ILD (Interruption de Longue Durée), des agents du collège Cadre peu consommateurs de formation, les CS (Cadres Supérieurs), dont la traçabilité est non suivie, et la population de certains experts.

Pour le DIF (Droit Individuelle à la Formation), 1573 heures sont reprises dans la catégorie « non définie ». Pour cette catégorie, on y trouve les formations RH, GPEC, Bureautique, GU (Gestion Utilisation du personnel), RS (Relations Sociales), etc... Le référentiel FR 00410 Guide pratique de mise en œuvre du DIF pour Fret SNCF reprend les principales dispositions concernant le DIF.

L'UNSA-Cheminots, fidèle à ses principes, continuera à exercer son droit de regard et de proposition sur ces aspects (importants) de la formation.

La délégation UNSA-Cheminots, Bruno NIXI et Xavier LEMAIRE

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à : **UNSA/ Cheminots**

M. Le Secrétaire Général de l'Union Régionale de...
METZ ou LILLE (adresses en entête)

Réduction de 66 % sur impôts et

adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

Bulletin d'Adhésion

NOM.....Prénom.....

Fonction.....Grade.....Qualification.....Niveau

Adresse domiciliaire

EtablissementN° CP

Téléphone Service Téléphone Portable

Adresse E-Mail (perso ou SNCF)

A.....le,.....Signature.....